



Le bulletin SNU des retraités de Pôle Emploi,
de l'ANPE, des ASSEDIC, de l'AFPA.

N° 41 - octobre 2017

Une rentrée chargée... de colères, de mécontentement et d'inquiétudes.

Colère contre les ordonnances sur le droit du travail qui concernent directement et immédiatement les actifs, mais aussi les retraité-es qui ne veulent pas d'une société dans laquelle les travailleurs sont jetables à merci.

Colère encore à cause de l'augmentation de la contribution CSG qui, si par des mesures techniques permettra aux plus basses (très basses) retraites de voir leur pouvoir d'achat (légèrement) amélioré, verra en même temps, tant les plafonds de ressources sont bas, l'immense majorité avec un pouvoir d'achat diminué (voir article page 2).

Mécontentement avec la modification de la loi Evin de 1989, qui plafonnait le montant des cotisations santé des retraité-es dans le cadre des contrats de branche ou d'entreprises. Désormais, après la 3^{ème} année les tarifs seront libres...et les assureurs remercient le gouvernement pour ce joli cadeau (ce sujet fera l'objet d'un article dans un prochain numéro de PST.)

Inquiétudes avec la réforme annoncée du régime général des retraites, synonyme d'un "chacun pour soi" Que nous annonce la réforme ? Une harmonisation du "maquis" des régimes généraux (35 régimes différents) et des complémentaires (29 régimes différents) Par harmonisation il faut certainement comprendre la suppression de beaucoup d'avantages acquis après de longues luttes dans plusieurs régimes spéciaux.

Mais ce qui est peut-être encore le plus important dans le projet c'est la création d'un système à points étendu aux régimes généraux

Ce système est inspiré de celui en vigueur en Suède dénommé "compte notionnel" et qui repose

Sommaire

P - 1: Edito.

P - 2 Les retraités en colère / actualités à Pôle Emploi / tarifs des maisons de retraites / les âges de la pauvreté.

Supplément: Enquête auprès des lecteurs de PST.



sur des modèles mathématiques très complexes basés sur de nombreux paramètres comme l'espérance de vie d'une génération d'âge. Un euro cotisé donnerait lieu aux mêmes droits pour tous..

« Séduisant » en apparence, ce modèle cousine avec l'individualisation, l'instauration d'un compte personnel retraite et donc constitue une potentielle rupture avec un système par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle. Et cela nous rapproche de plus en plus d'un système par capitalisation.

Le primat de la politique, au sens noble du terme, pas celui de la posture, mais celui du sens des responsabilités et du bien général (à l'opposé des lobbys privés) n'ont jamais été aussi nécessaires sur un sujet comme celui là.

C'est le rendez vous que ne doivent pas manquer les organisations syndicales, dont celles des retraité-es.

Le monde des retraité-es en colère et mobilisé.

Le 28 septembre dernier, des dizaines de milliers de retraité-es sont une nouvelle fois descendu-es dans la rue, dans de nombreuses villes de France. Ces manifestations étaient organisées par un cartel de 9 organisations syndicales et associations de retraité-es, dit « le groupe des 9 » dans le jargon militant, un mouvement unitaire où les retraité-es de la FSU jouent un rôle très actif. Ces manifestations de rue ont connu un réel succès, tant sont grandes l'inquiétude, voire la colère, qui animent aujourd'hui le monde des retraité-es. Les préoccupations sur le pouvoir d'achat étaient au centre des slogans, des banderoles, des pancartes et des discours adressés aux responsables politiques. Car l'augmentation de la CSG qui va entamer les pouvoirs d'achat d'une majorité de retraité-es ne passe pas dans l'opinion publique. Le nouveau président de la République prétend épargner les plus fragiles en revalorisant le minimum vieillesse, mais en qualifiant de "retraité-es aisé-es" ceux-elles qui touchent plus de 1200 euros par mois, il montre combien il est éloigné du monde réel. Il se permet en plus de faire la morale aux ancien-nes, en expliquant que cette hausse de la CSG est une mesure solidaire qui va redonner du pouvoir d'achat aux jeunes qui débutent dans la vie active. Comme si les retraité-es qui ont un certain confort avaient attendu les injonctions de Jupiter pour aider leurs enfants ou petits enfants dans la galère ! Non, décidément, le nouveau pouvoir politique n'a jusqu'ici pas fait la preuve qu'il allait répondre aux aspirations profondes des retraité-es. C'est pourquoi nous devons rester très attentif-ves et mobilisé-es face aux nouvelles mesures qui vont toucher le pouvoir d'achat mais aussi la santé et la prise en charge du vieillissement sans oublier la réforme programmée des retraites. Dans ce monde où dominant l'égoïsme et le culte de la performance, nous savons bien que les mesures de solidarité intergénérationnelles ne seront jamais mieux défendues que par ceux-elles qui vivent la galère au quotidien.

Maisons de retraite :

Ce comparatif a été lancé en décembre à la fois par le ministère de la santé et par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Il concerne environ 7000 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui ont bien voulu donner leurs tarifs aux pouvoirs publics. Le site offre aussi la possibilité d'avoir une estimation de la somme restant à charge chaque mois, déduction faite des divers avantages financiers suivant le cas de chacun. Pour comparer les prix et les restes à charge en EHPAD, consulter le site www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/



Les âges de la pauvreté

Une étude récente sur les bénéficiaires du Secours Populaire jette une lumière crue sur la pauvreté en France. Elle confirme que la pauvreté s'enracine aux deux extrémités de l'existence, dans la jeunesse et dans la population âgée. Elle analyse également les angoisses des aîné-es sur l'avenir attendu des nouvelles générations. Ainsi 84 % des personnes interrogées pensent que leurs enfants ont un risque supérieur qu'eux-même de tomber dans la pauvreté. L'étude commandée par le Secours Populaire pointe également la tendance lourde qui entraîne les pauvres à s'enfoncer dans la galère, notamment sur le registre de l'accès au soins et à la culture.

Pour une analyse détaillée de cette enquête, voir sur internet <https://www.secourspopulaire.fr/11e-barometre-ipsos-spf-2017>

Actualités à Pôle Emploi

"Pôle Emploi" n'échappe pas aux efforts imposés à beaucoup de services publics et aux collectivités. Une baisse de 4 milliards d'euros est annoncée d'ici 2022...et **300 emplois seront supprimés dès cette année.** (essentiellement des cadres des services supports). Sept organisations syndicales, dont le SNU en tête de proue, (manifestation SNU au ministère des finances le lendemain de l'annonce) se sont immédiatement mobilisées pour faire valoir leur opposition à ces mesures qui fragilisent, in fine, les services rendus aux usagers.

Alerte: N'oubliez pas de contribuer à l'amélioration de ce bulletin, en répondant au questionnaire ci-joint - Merci par avance.

la rédaction

Enquête auprès des lecteurs de « Prendre Son Temps »

- Pour toutes les questions sauf 5 et 6, merci d'entourer la réponse retenue -

► **1-Le dernier numéro de « Prendre Son Temps », que vous avez reçu, a cherché à vous donner une idée des principaux sujets abordés depuis le début de sa parution. Comment jugez-vous ce bilan ?**

- très positif
- assez positif
- peu positif
- négatif

► **2 Vous recevez « Prendre Son Temps » par internet ou en version imprimée. Le lisez-vous ?**

- régulièrement
- de temps en temps
- en fonction des thèmes traités
- peu souvent
- très rarement : pouvez-vous dire

Pourquoi ?

► **3 Pour réduire les délais d'envoi ainsi que les frais accepteriez-vous, si vous le recevez en version imprimée, de ne le recevoir désormais que par internet ?**

- Oui
- Non
- Si oui, pouvez-vous nous communiquer votre adresse mail ?

Sur le fond

► **4 Globalement, quel jugement portez-vous sur son contenu ?**

- il est sérieux et bien documenté
- il est trop sommaire
- il n'est pas assez divertissant
- autre appréciation

► **5 Si vous le lisez, pouvez-vous classer, par ordre d'intérêt pour vous, les 7 principaux thèmes suivants (donner la note 7 au plus intéressant et la note 1 au moins intéressant) :**

- les retraités en action [.....]
- les services de l'emploi et leur évolution [.....]
- au cœur de la protection sociale [.....]
- la défense des retraites [.....]
- femmes et égalité [.....]
- les débats de société [.....]
- le coin des lecteurs (avis, témoignages, notes de lecture, adresses etc) [.....]

Si vous le souhaitez, vous pouvez donner les raisons de vos préférences:

► **6- Quels sont les thèmes qui n'ont pas été traités et que vous souhaiteriez voir abordés ? Pouvez-vous préciser, si possible, pourquoi ?**.....
.....
.....

► **7-Les éditoriaux, vous ont-ils paru ?**

- en phase avec l'actualité et le vécu des retraités
- plutôt assez intéressants
- trop éloignés des préoccupations quotidiennes
- autre appréciation:.....

Sur la forme

► **8 -Concernant la présentation de ce bulletin, la trouvez-vous ?**

- agréable
- assez agréable
- peu agréable

► **9 -Si sa lecture vous paraît peu ou pas agréable, est-ce dû selon vous :**

- à la taille des lettres
- à la disposition des paragraphes
- à la mise en page globale

► **10-Sa lecture vous paraît-elle ?**

- compréhensible et accessible
- Pas très compréhensible et accessible
- difficilement compréhensible et accessible

■ ■ ■ ■

► **11- En un mot, souhaitez-vous que l'aventure ?**

- se poursuive avec un contenu à peu près identique
- se poursuive avec un contenu largement modifié
- s'arrête purement et simplement
- sans opinion

► **12 Pour nous permettre de nous faire une meilleure idée de nos lecteurs-trices, pouvez-vous nous indiquer ?**

- votre sexe : H F
- votre âge :
- la région de votre domicile :
- depuis combien de temps vous êtes à la retraite :

■ ■ ■ ■

Merci d'avance pour votre réponse à envoyer à l'adresse suivante :

**SNU Pôle Emploi FSU, secteur Retraités
71, Bd de Brandebourg
94200 Ivry**

Supplément au PST N° 41 - octobre 2017